

GRÈVE DU CNES À CONSTANTINE

En rangs dispersés

Le démarrage timide des cours à l'université de Constantine pour des raisons propres à la gestion pédagogique a peut-être noyé la grogne des enseignants qui n'ont pas suivi la grève entamée samedi dernier par le Conseil national des enseignants du supérieur (Cnes).

En fait, ces enseignants n'avaient pas un cadre organisationnel où ils peuvent exprimer leur mécontentement vis-à-vis de la nouvelle grille des salaires adoptée, objet de ce débrayage. Leur section a été dissoute à l'issue du bras de fer ayant opposé leur syndicat à l'administration en 2006 avant que tous les documents administratifs et également la clé de local de cette section ne soient récupérés par les instances nationales de ce syndicat autonome le 13 mai 2007, à l'occasion de la commémoration du 1^{er} anniversaire du déclenchement de ce mouvement de protestation. Depuis, toutes les tentatives visant à relancer cette section ont été vouées à l'échec. Néanmoins, à l'instar des autres campus du pays, la grogne de ces derniers est aussi à son comble. C'est du moins ce qu'ont affirmé des militants de ce syndicat, abordés, hier, dans les couloirs des bâtiments du campus central de cette université qui compte plus de 2 000 enseignants dont 1300 adhérents

au Cnes, selon le chiffre donné l'an dernier au moment de la grève. «Au-delà des différends entre collègues de l'enseignement supérieur, notamment au sein du Cnes, tous les enseignants sont unanimes en ce qui concerne l'amendement injuste de notre système de rémunération. Un état de fait qui alimente l'éventualité d'une vague de protestations dans le futur proche et peut-être même demain ou après-demain (aujourd'hui, ndlr)», a déclaré un professeur du département de chimie et pas moins militante du Cnes avant de revenir sur l'origine du problème organique dû, selon ses termes, à une manipulation de l'administration.

Selon cette militante, le Cnes est scindé actuellement en deux tendances. Un Cnes qui «agit», composé des militants ayant conduit la grève en 2006 et qui ont été interdits par l'administration de tenir des AG à travers toutes les universités du pays et dont un bon nombre parmi eux subissent jusqu'à maintenant toutes sortes d'intimidations et un Cnes qui «dialogue» avec l'administration, composé de ceux qui ont «trahi leurs pairs» et arrêté la grève. «Ce conseil dont le coordonnateur est M. Rahmani, qui est, d'ailleurs, derrière l'appel à ce débrayage de trois jours (les 20, 21 et 22 octobre 2007), avait conclu finalement qu'il a été victime d'une supercherie du fait que l'administration n'a pas tenu ses engagements. Un constat que nous avons pressenti avant même l'arrêt de la grève, parce que nous

savions que la tutelle ne tiendra pas ses promesses, comme d'habitude. C'est dire que la coordination actuelle du Cnes reconnaît qu'elle a commis une erreur en mettant fin au mouvement de protestation en 2006», estime-t-elle.

Concernant les revendications avancées dans ce nouveau bras de fer, elle a précisé que ce corps d'élite n'a pas apprécié l'intégration dans le salaire de base des indemnités constituant la plus importante partie de la rémunération de l'enseignant. Il s'agit notamment des ISS et l'ISP (Indemnité spécifique au poste) relative aux zones et qui ne concerne que quelques universités et centres universitaires. «L'ISP, par exemple, qui est de l'ordre de 80 % du salaire de l'enseignant au grade de professeur à Oum-El-Bouaghi, 90 % à Khenchela, 100 % à Biskra, 120 % à Ouargla et 150 % à Tamanrasset ne dépasse pas les 20 % pour ceux des grands pôles universitaires comme Constantine, Alger, Oran... De ce fait, les professeurs de ces grandes universités percevront une augmentation nette de 17 000 DA seulement sur des salaires qui tournaient autour de 50 000 DA et l'annonce par la tutelle d'un triplement des salaires en conséquence de l'adoption de cette nouvelle grille n'est qu'une illusion parce qu'une telle augmentation touche uniquement les salaires des professeurs de Tamanrasset», affirme-t-elle.

Lyas Hallas

GUELMA

La DJS accapare un terrain de proximité

Les occupants de l'emblématique immeuble du Sogan, érigé durant les années 1960, sont montés au créneau pour dénoncer les dépassements des responsables de la Direction de la jeunesse et des sports. Dans une pétition adressée au pré-

sident de la République, les signataires dénoncent la spoliation d'un terrain de proximité (aire de jeux) qui leur est mitoyen.

Ce site rattaché à la Maison de jeunes Ayèche-Smaïn était quotidiennement fréquenté par des centaines

de jeunes depuis des années, et qui s'adonnent à leurs jeux favoris. Les pétitionnaires s'étonnent qu'un terrain de proximité puisse abriter le futur siège de la DJS et les logements de fonction et ce, au mépris de la réglementation et des

normes édictées par le ministère de l'Habitat et de la Construction. Ils rappellent que leurs légitimes démarches auprès des autorités locales sont demeurées vaines.

Une catastrophe a été évitée de justesse car, faute d'étude préalable, une canalisation de gaz naturel a été endommagée par l'engin de terrassement de l'entreprise de travaux publics qui est à pied d'œuvre depuis deux semaines.

Les signataires sont déterminés à s'opposer à cette réalisation qui aurait un impact négatif sur leur cadre de vie et leur intimité car son envergure nuirait à l'aération et à l'ensevelissement des logements.

Ils lancent un appel désespéré au premier magistrat du pays aux fins de stopper cet abus de pouvoir et ces dépassements intolérables de la part de la DJS.

B. A.

Des toilettes publiques inexploitées

Dans le souci de répondre aux attentes citoyennes, l'ancienne municipalité du chef-lieu de wilaya avait réalisé, début 2002, un important bloc de toilettes publiques au centre-ville, à la place du 8-Mai-1945. Cette infrastructure tant attendue abrite une aile réservée à la gent féminine, longtemps pénalisée. En effet, il est aberrant qu'une ville de plus de 150 000 habitants, qui est censée accueillir quotidiennement des centaines de visiteurs et même des touristes étrangers des deux sexes, soit dépourvue de vestiaires et de toilettes publiques. Cette louable réalisation avait nécessité une étude et une enveloppe de plusieurs centaines de millions de centimes à l'ancienne APC qui était soucieuse de la qualité du cadre de vie de ses administrés. Pour des raisons inexplicables, l'actuelle municipalité a dédaigné cette acquisition, dont l'impact est indéniable, et a remis aux calendes grecques son inauguration. Selon des sources crédibles, consécutivement à un adjudication, un cahier des charges avait été établi depuis plus d'une année au profit d'un missionnaire qui refuse curieusement la mise en service de ces toilettes publiques dont les abords sont jonchés de détritus et d'ordures ménagères.

Ce site, qui aurait dû être un lieu exemplaire de propreté et de salubrité, est devenu un dépotoir à ciel ouvert au grand dam des Guelmis. Des citoyens se sont rapprochés du bureau du Soir d'Algérie, pour lancer un SOS aux autorités locales afin que la ville du 8-Mai-1945 retrouve son aura des années 1980.

B. A.

CONSERVATION DES FORÊTS À SÉTIF

Lancement d'un programme de prévention

Un programme visant à protéger les forêts de pin d'Alep des dégâts dus, notamment, à la chenille processionnaire a été lancé à travers plusieurs forêts de la wilaya de Sétif, indique-t-on à la conservation forestière.

Le programme en question concerne 35 sites répartis à travers les surfaces forestières des communes de Hammam Sokhna, Tella, Taya et Boutaleb, au sud du chef-lieu de wilaya, particulièrement exposés à cet insecte qui provoque un affaiblissement important des arbres, précise-t-on de même source. L'action entreprise consiste à traiter, dans une premi-

ère étape, quelque 10 000 hectares sur plus de 100 000 hectares de forêts de pin d'Alep, ajoutent les services de la Conservation des forêts qui ont opté pour le "traitement microbiologique avec arrosage aérien pour lutter contre la chenille processionnaire" qui détruit, souligne-t-on, des espaces forestiers importants chaque année.

Cette méthode nécessite, selon les mêmes services, l'utilisation d'épandages aériens eu égard au relief fortement escarpé des sites ciblés par cette opération. Par ailleurs, la Conservation des forêts a entamé, dès le début du mois d'octobre, un programme soutenu pour le reboisement intensif de 4 100 hectares de

forêts constituées essentiellement de pin d'Alep. Cette opération concerne des sites répartis sur les territoires des communes de Beni-Fouda et de Djemila, au nord du chef-lieu de wilaya, ainsi que Salah-Bey et Ain-Oulmène, au sud. Il s'agit, souligne-t-on encore, de renouveler le couvert végétal et de lutter contre l'érosion du sol. Au moins 12 550 hectares de forêts sont ciblés dans la wilaya de Sétif, durant la période 2005 - 2009, par des opérations de reboisement qui verront la mise en terre de 2 500 plants par an. Les incendies avaient détruit cet été près de 7 500 hectares de forêts dans la wilaya de Sétif.

APS

EL-TARF

Un jardin public à l'abandon

Le jardin de la commune de Ben-M'hidi, hérité de l'époque coloniale, qui s'est transformé au cours de ces dernières années en un véritable dépotoir de détritus, déchets et autres immondices à ciel ouvert, renferme des espèces d'arbres rares et centenaires. C'est un véritable paradis. Censé être un lieu de détente et de récréation pour les familles en mal de farniente, malheureusement son état délabré et les odeurs nauséabondes et repoussantes qui s'en dégagent rebutent le plus téméraire à y faire une petite virée.

Lors d'une émission de Radio-Annaba, le P/APC a évoqué l'érection d'une stèle à la mémoire des chouchoua de la région et un taux d'avancement des travaux d'aménagement de cet espace de l'ordre de 80 %, alors que la réalité est tout autre.

Ironie de la situation, le jardin qui dispose d'une aire de jeux pour le sport de boules et d'un foyer pour les retraités est mitoyen des bureaux de la daïra de Ben-M'hidi.

Par ailleurs, il faut savoir que l'article n° 34 du Journal officiel n° 31 du 13 mai 2007 relatif aux dispositions pénales concernant l'usage des espaces verts est explicite concernant le rôle de la police : «Sont habilités à rechercher et à constater les infractions aux dispositions de la présente loi, les officiers et agents de la police judiciaire et les fonctionnaires dûment mandatés, agissant en vertu des pouvoirs qui leur sont conférés par les lois et règlements en vigueur.»

Par ailleurs, dans la même commune, les vestiaires du stade communal portant le nom du chahid Djendil Ali exécuté par l'armée française dans ce même stade), ont été transformés en bureaux pour la FNTR (Fédération nationale des travailleurs retraités).

Daoud Allam

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

Le public absent

La commémoration de la Journée mondiale de l'alimentation, coïncidant avec le 20 octobre, a été cette année un véritable fiasco et un camouflet cinglant pour les responsables locaux et particulièrement ceux de la Direction des services agricoles.

En effet, le public était complètement absent. Il n'y avait que le personnel de l'administration et deux exposants, à savoir la Direction des services agricoles avec deux tableaux sur les actions du secteur en matière d'investissement et la Direction de la pêche et des ressources halieutiques avec des spécimens de poissons et quelques dépliants sur le rôle du poisson dans l'alimentation.

Le programme de cette journée a été complètement chamboulé. Il faut dire que la sensibilisation et l'information manquaient cruellement, et que même la presse locale n'a pas été invitée à cette journée.

De plus, les citoyens en cette période de disette et de paupérisation accélérée, où la pomme de terre, produit de base, est cédée à 70 DA, ne croient plus aux chants des sirènes de l'administration. Pour preuve : même les opérateurs économiques dans l'agroalimentaire, les représentants des associations professionnelles et les agriculteurs étaient absents.

Cette commémoration vient montrer encore une fois que la rupture est consommée entre l'administration et les citoyens.

D. A.

KHENCHELA

Exposition de produits agricoles

C'est sous le thème "Droit à l'alimentation" qu'a été ouverte, à la Maison de la culture, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de l'alimentation organisée par la Direction des services agricoles (DSA) en présence des autorités locales civiles et militaires et des élus parlementaires des deux chambres.

Des agriculteurs et des investisseurs de la wilaya ont exposé des produits récoltés, fruits et légumes, dattes, miels, diverses céréales, tapis, etc., saisissant ainsi l'occasion pour solliciter les responsables concernés, la création d'un marché de gros pour l'écoulement de leurs produits et dont les paramètres de développement sont importants grâce aux efforts de l'Etat qui a réuni toutes les conditions d'investissement et d'exploitation, comme les routes, l'AEP et l'électrification agricole. Parallèlement et en marge de ces expositions à l'amphithéâtre de la Maison de la culture, des communications étaient animées par des cadres et ingénieurs de la DSA ayant trait à la diversité biologique au service de la sécurité alimentaire, au rôle de la femme rurale dans le développement agricole, à la nutrition des enfants, la promotion environnementale au service de l'alimentation.

L'objectif final recherché par cette célébration repose sur la sensibilisation de l'opinion publique aux problèmes de la sécurité alimentaire et à la mobilisation de tous les secteurs, notamment les partenaires de l'agriculture, la société civile, le mouvement associatif, pour lutter contre la faim et la malnutrition. A la clôture, des tableaux d'encouragement ont été remis aux meilleurs exposants participant à cet événement.

S. Azzedine